

Le 29 SEP. 2022

Nos Réf. : GP/FR/CC

NOTE DE SERVICE N°2022/32

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les Directrices, Directeurs, les Chefs de service et responsable d'activité **pour information des agents**

Objet : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES (CAP / CCP)

Conformément à l'arrêté ministériel du 9 mars 2022, les élections professionnelles dans la Fonction Publique Territoriale seront organisées le :

Jeudi 08 décembre 2022

(dont les modalités de vote seront précisées prochainement)

Les listes électorales concernant les **Commissions Administratives Paritaires (CAP) et la Commission Consultative Paritaire (CCP)** seront consultables à partir du 02 octobre 2022 sur le panneau d'affichage de la Direction des Ressources Humaines.

Toute demande et réclamation aux fins d'inscription ou de radiation sur les listes devront être formulées, par écrit, auprès de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Seine-Maritime au plus tard le jeudi 13 octobre 2022 à minuit, délai de rigueur.

Le Directeur Général des Services,
Gautier POUBON

PJ : avis du Centre de Gestion de Seine-Maritime

